

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/12/2024 - B2024/025414 - 2005 B 00796 - 482 381 308 - ALEZO

Désignation de l'entreprise		54 CHEMIN DE LA BUISSE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		38330 BIVIERES		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		4 8 2 3 8 1 3 0 8 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le	
				31122023	
				Exercice N-1 clos le	
				31122022	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
				Net	
				4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	58 965	030	58 965
	Immobilisations financières* (1)	040	1 372 371	042	1 372 371
	Total I (5)	044	1 431 336	048	1 372 121
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070	
		072	816 514	074	816 514
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	137 944	086	137 944
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	954 458	098	938 361
Total général (I + II)		110	2 385 794	112	2 310 482
PASSIF				Exercice N	
				NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1	1
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	1 171 585		1 020 805
	Résultat de l'exercice	136	149 497		150 780
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	1 321 084		1 171 586
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	540		504
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	4 698		1 642
	Comptes courants d'associés	173	100 508		236 750
	Autres dettes	175	900 000		900 000
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	1 005 745		1 138 896
Total général (I + II + III)		180	2 326 829		2 310 482
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	421 899	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: SASU ALEZO		Exercice clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214						
			217	218	18 750					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	2 981		2 141			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	21 731		2 141			
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	10 762		3 623			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244			103			
	Rémunérations du personnel *			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			1 473			
PRODUITS FINANCIERS	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)	255		254						
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	40 285		1 641			
		260								
	Total des charges d'exploitation (II)			264	51 047		6 841			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(29 316)		(4 699)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	177 914		155 480			
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294						
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300						
		348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	(900)					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	149 497		150 780			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	149 497	314					
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	52 753					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levez d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		989					
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		991						
ZI A NG (44 quaterdecies)		345		344						
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		127						
dont divers { Creance due au report en arrière du déficit Deduction exceptionnelle (art 39 decies A) Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)		346		655		641				
		643		645		647				
		648		649		990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	11 850	354					
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
		Déficits antérieurs reportables : *	35 959..				360	18 878		
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370		372	7 028			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 326 829 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 199 645 euros** et un total **charges de 50 147 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 149 497 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

§ Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

§ Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Règles et Méthodes Comptables

auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ALEZO
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 Euro
Siège social : BIVIERS (38330)
54 Chemin de la Buisse

482 381 308 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DU 28 JUIN 2024
CONTENANT RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE
(Exercice clos le 31 décembre 2023)

.../...

TROISIEME DECISION - Affectation des résultats

L'associée unique approuve les propositions du Président relatives à l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023, comme suit :

Origine	en euros
* Bénéfice de l'exercice	149.497 €
* Report à nouveau	1 171 585 €

TOTAL :	1 321 082 €
 Affectation	 en euros
* Report à nouveau	1 321 082 €

TOTAL :	1 321 082 €

Conformément aux dispositions légales, l'associée unique rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

.../...

